



**2010-2012 :**

***Etat des lieux, besoins et  
Perspectives de développement :***  
**MAISON DE QUARTIER DES  
EAUX-CLAIRES / DIAMINAR**



**Ch'ti Teranga**

34 rue caventou - 59000 LILLE

03.20.53.86.41 - 06.32.39.19.91

asso.chti.teranga@gmail.com

Association loi 1901 - Siret 428 966 592 000 50 - APE 9001Z



## **A- Descriptif :**

### ***1°) Le quartier des Eaux-Claires/Diaminar***

- 1.1 Historique
- 1.2 Situation géographique
- 1.3 Contexte socio-économique

### ***2°) Le Conseil de Quartier***

- 2.1 Objectifs et fonctionnement
- 2.2 Historique des actions du Conseil de Quartier des *Eaux-Claires/Diaminar*
- 2.3 Trombinoscope Conseil de Quartier des *Eaux-Claires/Diaminar* Année 2010

### ***3°) La Maison de Quartier***

- 3.1 Genèse du projet
- 3.2 Projet global et principes d'action
- 3.3 Historique du projet Maison de Quartier des *Eaux-Claires/Diaminar*
- 3.4 Jumelage avec Lille-Moulins
- 3.5 Partenaires de la Maison de Quartier des *Eaux-Claires/Diaminar*
- 3.5 Plan de la configuration actuelle

## **B- Le projet Maison de Quartier 2010-2012 :**

### ***1°) Etat des lieux 2010***

- 1.1 Etat général des locaux
- 1.2 Difficultés de dynamisation des activités

1.3 Réflexion collective sur le fonctionnement de la Maison de Quartier et sur des perspectives d'activités

***2°) Propositions d'activités et perspectives de développement par les habitants des Eaux-Claires/Diaminar***

- 2.1 La bibliothèque
- 2.2 Le cyber centre
- 2.3 La salle de sport
- 2.4 Le babyfoot
- 2.5 La salle polyvalente
- 2.6 La Case des Tout-petits
- 2.7 Le bureau
- 2.8 La loge de gardien

***3°) Unité de Transformation Fruits et Légumes des Eaux-Claires/Diaminar***

- 3.1 Historique et fonctionnement
- 3.2 Nouvelle organisation spatiale des pièces : plan des pièces

***4°) Coût de l'action Maison de Quartier et de l'Unité de Transformation Fruits et Légumes***

- 4.1 Devis de rénovation de la Maison de Quartier et l'Unité
- 4.2 Budget pour les activités de la Maison de Quartier

## A- Descriptif :

### *1°) Le quartier des Eaux-Clares/Diaminar*

#### **1.1 Historique**

Dans le cadre de la décentralisation et de l'implication des populations dans le développement de leur quartier, la Commune de Saint-Louis a entrepris depuis 1995 une politique de mise en place de Conseil de Quartier, destinés à être des relais locaux de développement. Ce travail a été confié à l'Agence de Développement Communal (ADC). Ainsi, le quartier des Eaux Claires/Diaminar a été créé pour décongestionner l'île devenue étroite.

Pour faire l'historique de la dénomination Eaux-Clares, nous nous référons à deux sources principales :

1- L'une rapporte que le quartier a été construit vers 1945 par un grand entrepreneur nommé Seydou Diallo. Dès son installation, il était obligé d'y creuser un puits faute de borne fontaine. Un blanc qui était alors de passage, avait remarqué que l'eau du puits était claire. C'est ainsi qu'il donna le nom de Eaux Claires au quartier.

2- La seconde quant à elle, révèle que le nom viendrait d'un inspecteur des postes d'origine française du nom de Bity. A la suite d'une réponse négative d'Anna Tourier portant sur le nom du quartier et après constat de l'existence de l'eau de source, l'inspecteur donna le nom des Eaux-Clares au quartier. Quant à Diaminar trois sources tentent d'apporter une explication au terme :

1- Diaminar signifierait esclaves maures et serait lié à l'installation dans cette zone d'une famille de maures noirs ;

2- Diaminar viendrait des maures qui ont été délogés de Pikine. Faute de place, ils vont se réfugier dans cette localité d'où son appellation qui signifie littéralement «la paix des maures» en wolof ;

3- la dernière version se rapporte à un érudit maure : chérif qui a été enterré dans le cimetière de Diaminar. Dès la nuit tombée une lumière éclatante se dégageait de la tombe de ce maure ; les gens venaient s'y recueillir en exprimant leurs vœux qui se réalisaient aussitôt. On obtenait avec le besoin exprimé la paix dans l'âme d'où la dénomination Diaminar.

Par ailleurs, parmi les événements historiques majeurs qui ont marqué l'évolution du quartier, on peut retenir :

- 1938 : Début de la construction des ateliers et magasins de l'OPT actuelle SONATEL ;
- 1939 : Construction des deux cimetières, celui des maures et l'autre des peuls qui sera transféré par la suite à «Marmiyal» ;
- 1940 : Installation du premier chantier de COLAS ;
- 1950 : Première inondation du quartier ;
- 1956 : Fermeture du cimetière de Diaminar, construction d'une école élémentaire de deux classes, l'actuel école Oumar Syr Diagne des Eau-Clares ;
- 1960 : Installation des habitants en provenance de Ndioloféne ;
- 1974, 1998 et 1999 surviennent des inondations qui ont beaucoup marqué la vie du quartier.

Ces divers témoignages concordants situent la création du quartier dans les années 1930-1940. Une fois le quartier de Téndjiguène saturé, les nouveaux arrivants s'orientèrent vers d'autres localités: Léona, Diamaguène, Eaux-Clares etc.

Le quartier est devenu de nos jours une vaste entité géographique assez représentative du point de vue de l'occupation spatiale de la commune de Saint Louis.

## 1.2 Situation géographique

Le quartier des *Eaux-Claires/Diaminar* se situe dans le faubourg de Sor. Il est limité au Nord par l'avenue Macodou Ndiaye, à l'Ouest par les chemins de fer et au Sud Ouest par la Nationale 2. Il est subdivisé en trois secteurs géographiques : Eaux-Claires, Diaminar, Léona 2. La subdivision n'obéit à aucune réglementation mais elle se fonde sur la topographie des secteurs géographiques. Ainsi Diaminar est séparé des Eaux Claires par l'avenue *Abdoulaye Sow* alors qu'il est difficile de trouver une délimitation nette entre Eaux-Claires et Léona 2 (voir carte de Saint-Louis en page 8).

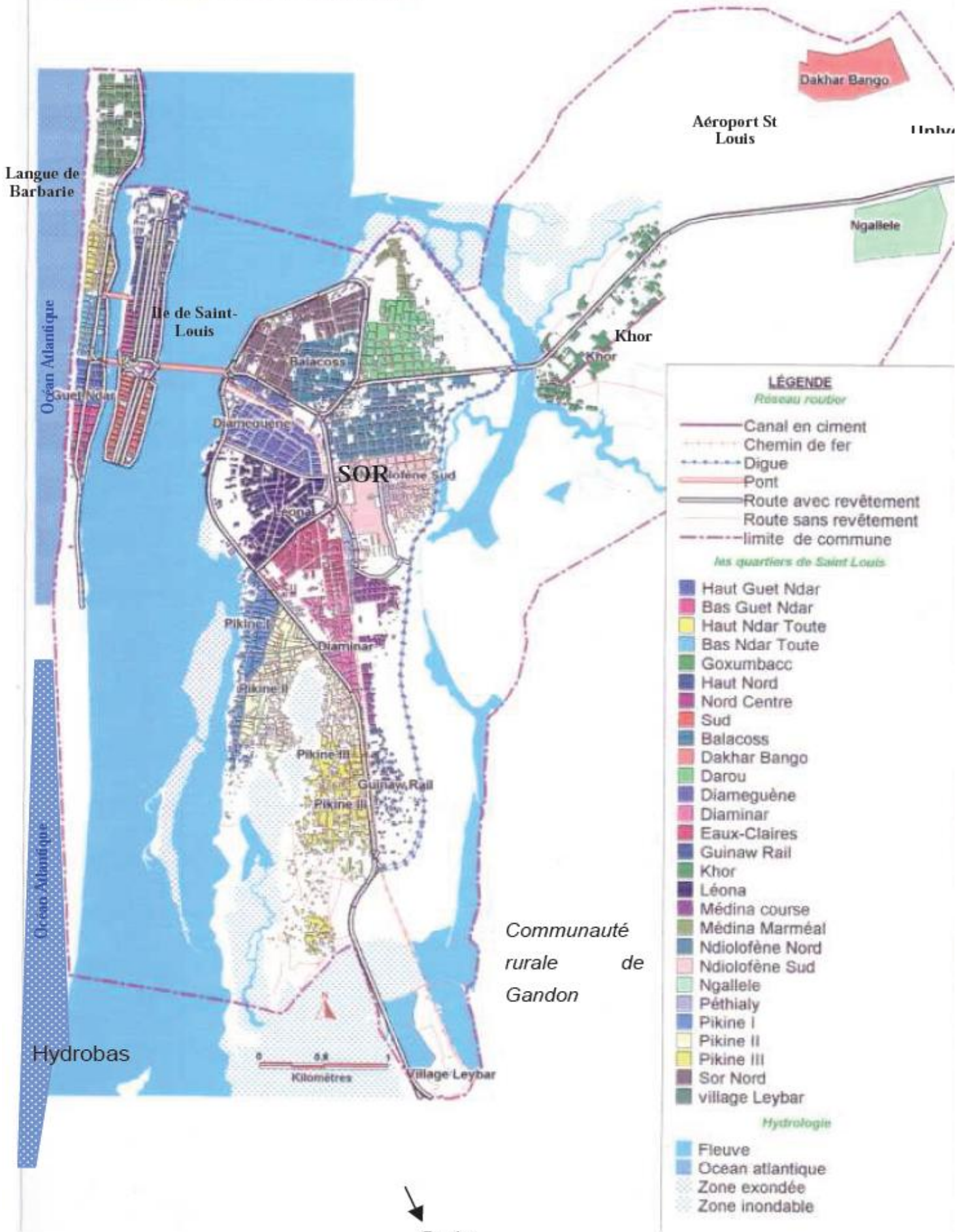
A l'image du quartier, la topographie fait ressortir une zone de haute altitude constituée principalement de Léona 2 et une partie des Eaux Claires ainsi qu'une zone de basse altitude constituant le sud des Eaux-Claires et Diaminar dans son ensemble.

Dans cette dernière partie, les habitations sont souvent victimes d'inondation due à la remontée de la nappe et de l'effet de la bonne pluviométrie.

Le quartier des *Eaux-Claires/Diaminar* présente une certaine hétérogénéité. L'image du quartier dans la ville n'est pas du tout reluisante. En effet, Diaminar est considéré comme une banlieue rattachée à la ville de Saint Louis. En sus de l'anarchie qui y règne (au plan de l'occupation de l'espace), c'est un quartier de refuge pour de nombreux marginaux. La prolifération des bars clandestins en est une preuve. Vu le niveau de vie de la population, Diaminar se présente comme un sous quartier déshérité. Eaux Claires et Léona II pour leur part, se distinguent par un manque criard de routes goudronnées, d'éclairage public et de système

d'assainissement. Ces facteurs pré cités relèquent ainsi le quartier au second rang dans la dynamique urbaine de Saint-Louis. Hormis la SONATEL et le marché qui polarisent les quartiers environnants, Eaux-Claires/ Diaminar reste encore dépendant des autres quartiers et principalement du centre ville. L'insuffisance voire l'absence d'infrastructures sanitaires et socio-économiques oblige les populations à s'adresser aux autres quartiers pour la satisfaction de leurs besoins.

LES QUARTIERS DE LA VILLE DE SAINT LOUIS



### 1.3 Contexte socio-économique

Le quartier des Eau- Claires/Diaminar couvre une superficie de 51 ha<sup>1</sup>, ce qui représente 1/5 de la ville hors eau. En 2000, la population est estimée à 8 972 habitants<sup>2</sup> dont 4 489 femmes et 4 483 hommes, soit une densité de 176 habitants/ ha.

Cette population est ainsi répartie dans 1 064 concessions habitées dont 202 Eaux Claires, 347 à Léona II et 515 à Diaminar. L'analyse de la pyramide des âges montre que 43% des habitants sont des jeunes (15 à 35 ans), 34% des enfants (moins de 15 ans) ; 16% des adultes (35 à 54 ans) et 7% de vieux (55 à 75 ans). Ainsi, Les jeunes constituent la couche la plus importante de ce quartier et ils sont souvent en chômage faute de qualification professionnelle.

En ce qui concerne les espaces publics, il n'en y a point dans le quartier, les manifestations culturelles et religieuses sont organisées dans les écoles élémentaires ou les rues. Les enfants et les jeunes en général sont ainsi privés d'espace de jeux et de loisirs.

Ainsi, nous pouvons considérer Eau- Claires/Diaminar comme un quartier pauvre en termes de confort, de l'accès aux infrastructures de base et du caractère irrégulier de son habitat. Les populations sont en quête permanente de ressources pour assurer les services de base tels que l'eau, le logement et l'assainissement. Les familles sont souvent privées du minimum vital en raison du sous emploi ou du chômage du chef de ménage. Ainsi les acteurs sont de plus en plus interpellés par la situation de ce quartier. Si à Eaux Claires et Léona 2, la situation semble moins inquiétante par contre Diaminar mérite une attention particulière.

La demande sociale se résume en général à l'emploi des jeunes du quartier, la réduction des denrées de première nécessité et coût des services de base (eau et électricité). En somme l'amélioration de leurs conditions de vie.

Ainsi, le Plan de Développement du Quartier des Eau-Clares/Diaminar, réalisé en 2001, liste par ordre de priorité les problèmes du quartier :

N °	Problèmes
1	Inondation
2	Problème d'évacuation des eaux usées
3	Fort taux de chômage
4	Lotissement inachevé et non respecté
5	Mauvais fonctionnement des structures associatives
6	Système d'éclairage public insuffisant et peu performant
7	Prégnance des phénomènes de déviance
8	Gestion du cimetière
9	Problème d'accessibilité du système d'adduction d'eau
10	Insuffisance du système de gestion des ordures ménagères
11	Insuffisance des structures scolaires et de formations
12	Rues non aménagées
13	Absence d'infrastructures de loisirs
14	Application confuse de la délimitation du quartier
15	Défiance des services de santé
16	Difficultés d'écoulement des produits
17	Faible recouvrement des créances
18	Coût élevé des intrants et du matériel

## *2°) Le Conseil de Quartier*

### **2.1 Objectifs et fonctionnement**

Comme nous avons pu brièvement le voir dans ce rappel du contexte du quartier, de nombreux problèmes persistent et constituent une entrave au développement du quartier.

Ainsi, grâce à un appui communal, les habitants des Eau-Clares/Diaminar ont pu se constituer en Conseil de Quartier afin de réfléchir eux-mêmes aux solutions à trouver pour permettre un développement durable de leur cadre de vie.

Le Conseil de Quartier des Eaux Claires-Diaminar a donc comme mission première de faire participer les habitants au développement local de leur quartier afin d'améliorer leurs conditions de vie et de lutter contre la pauvreté.

#### → Le cadre institutionnel du Conseil de Quartier :

La Commune de Saint-Louis, dans les années 1990, a souhaité mettre en place des Conseils de Quartier dans le but de créer un cadre approprié pour générer des dynamiques en faveur d'un développement local. La mise en place de ces Conseils de Quartier avait pour but de consolider les dynamiques populaires en vue de les responsabiliser dans la gestion publique locale. Pour Sambou Ndiaye, spécialiste du développement local à Saint-Louis et professeur à l'Université Gaston Berger, « l'un des enjeux majeurs en toile de fond à l'expérimentation des Conseil de Quartier dans la ville de Saint- Louis était de favoriser la mise en place d'un dispositif autonome populaire et représentatif exclusivement mobilisé autour des problèmes de développement du quartier ».

La mise en place de Conseils de Quartier traduit aussi une réponse institutionnelle à une demande sociale de plus en plus vive en matière de reconnaissance institutionnelle des initiatives populaires de développement à l'échelle des quartiers, notamment ressentie très fortement à travers le mouvement « set-setal » (campagnes de nettoyage dans les quartiers) et les dynamiques associatives.

Positionné autour de la promotion de la citoyenneté et de la démocratie locale ainsi que de la lutte contre la pauvreté, le Conseil de Quartier a pour mission de promouvoir la mobilisation des acteurs locaux autour du développement communautaire du quartier tout en constituant un relais entre ce dernier et les partenaires, en particulier la Commune. Partenaire privilégié des interventions ayant pour cadre le quartier, le Conseil de Quartier constitue un espace de concertation et de mobilisation des ressources mais aussi de mise en cohérence des actions et acteurs ayant comme cadre d'intervention le quartier.

Le Conseil de Quartier intervient également comme centre-ressources d'informations, d'orientation et d'appui conseil pour les associations et habitants du quartier. En vue de faire face à sa mission, le Conseil de Quartier se dote d'un Plan de Développement de Quartier. Conformément à sa mission de renforcement de la maîtrise d'ouvrage communal, l'Agence de Développement Communal assure cette mission d'appui technique aux Conseils de Quartier.

Le Plan de Développement du Quartier des Eau-Clares/Diaminar a été réalisé en 2001. Il n'a pas été réactualisé depuis lors. Cependant, des données contenues dans ce document sont directement tirées du Plan de Développement du Quartier car c'est le document qui continue de faire référence en matière de développement local pour Eau- Claires/Diaminar.

### → Le Conseil de Quartier des Eaux Claires-Diaminar

Le Conseil de Quartier est une structure fédérative reconnue par la municipalité (délibération du Conseil Municipal, n° 000015/CSL du 14 Novembre 1996). Il constitue un espace de concertation et de mise en cohérence des actions et des acteurs autour des problèmes de développement du quartier, le Conseil de Quartier constitue un cadre de promotion de la citoyenneté et de la démocratie locale.

Les objectifs du Conseil de Quartier sont multiples :

- regrouper les associations et les habitants du quartier autour des enjeux du développement du quartier
- susciter et/ou soutenir les initiatives d'auto promotion développés dans les quartiers, en relations avec les autorités municipales résidant dans les quartiers (conseillers municipal et Délégués de quartier)
- contribuer à la réalisation des projets et actions identifiés dans le cadre du Plan de Développement de Quartier
- constituer l'interlocuteur privilégié pour toute intervention liée à des actions de développement dans le quartier.

Le Conseil de Quartier est un organe apolitique, non confessionnel et à but non lucratif. Les fonctions de responsabilité en son sein sont gratuites. Du point de vue de sa composition, le CQ des Eau- Claires/Diaminar comprend des Organisations Communautaires de Base comme :

- les Associations Sportives et Culturelles (ASC) : le quartier en comprend 4, à savoir ASC Diaminar, Tonnerre, Daraa j et Manko.
- les Groupements de Promotion Féminine (GPF) et les Mbootay
- les Organisations de Jeunes Filles (OJF)

- les Comités d'Handicapés
- les Associations à thème comme l'Associations de Parents d'Elèves (APE), les Cellules Ecole Milieu (CEM), les Comités de Santé, Comité de nettoyage
- les Groupements d'Intérêt Economique (GIE) à vocation communautaire
- les Associations de Développement de Quartier.

Au total, ce sont donc 25 associations qui sont recensées au sein du Conseil de Quartier des Eau- Claires/Diaminar (voir détail dans le tableau récapitulatif en page 16).

## Structures du Conseil de Quartier Comité Directeur

N°	STRUCTURES
1	ASC DIAMINAR
2	COMITE DE SANTE
3	ASC TONNERRE
4	ASC DARAA J
5	GPF TOSTANE
6	ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT DES EAUX CLAIRES-DIAMINAR
7	COMITE DE NETTOIEMENT
8	OJF MANKO
9	ASSOCIATION « UNE FEMME, UN TALIBE »
10	GPF DEGGO
11	YALLA YALLA BAY SA TOLE
12	CGE OUMAR SYR DIAGNE
13	ASC MANKO
14	AGIR
15	GPF TAKKU LIGUEY
16	GIE CNC EAUX CLAIRES/DIAMINAR
17	GPF MBOK XOLE
18	GPF GNAX DIARIGNOU
19	GPF MAME DIARA
20	GPF AND LIGUEY
21	GPF GOORGOLOU
22	JOM AK NGOR
23	MOUN TA BOK JEUMON
24	GPF DARAA J
25	GIE KHADIMOU RASSOUL

→ Les organes du Conseil de Quartier des Eaux Claires-Diaminar :

Le Conseil de Quartier est composé de plusieurs organes qui assurent un fonctionnement démocratique et la représentativité de chacun. Ainsi, on retrouve au sein du Conseil de Quartier :

→ L'assemblée générale :

Elle comprend outre le délégué, les élus résidents dans le quartier et les personnes ressources, l'ensemble des associations du quartier adhérentes.

→ Le comité directeur :

Il est composé d'un mandataire de chaque association.

→ Le Bureau :

• Le comité directeur, en son sein, a élu démocratiquement à travers un système de vote à bulletins secret, un bureau. Ci-dessous, page 16 se trouve la composition actuelle de celui-ci.

• les Présidents des commissions thématiques liées aux problématiques de développement du quartier, dont la composition se trouve ci-après, en page 22.

Selon les statuts, le Conseil de Quartier est renouvelé tous les deux ans. Cependant, l'Agence de Développement Communal a connu des soucis dans son fonctionnement et n'a pas convoqué d'Assemblée Générale ces dernières années.

## 2.2 Historique des actions du Conseil de Quartier des Eaux-Clares/Diaminar

### → 1996 :

- Officialisation du 1er Conseil de Quartier des *Eaux-Clares/Diaminar* par la Commune de Saint-Louis.

### → 1997 :

- Mise en place et fonctionnement du GIE CETOM (Collecte Evacuation Transformation des Ordures Ménagères pour assainir le quartier). Au début, des habitants du quartier se portaient volontaires pour le ramassage des ordures. Par la suite, des cotisations ont été fixées à chaque ménages (1000 francs CFA/mois) dans le but de rémunérer ceux qui se charge de la collecte et ainsi de créer des emplois par la même occasion. Aujourd'hui, le GIE CETOM fonctionne tant bien que mal même si les habitants ont des difficultés pour respecter les cotisations mensuelles. De manière générale la majeure partie des problèmes d'insalubrités ont été réglés. Il n'existe plus de dépôts d'ordures dans les quartiers sauf Diaminar à cause de l'étroitesse de ses rues.

### → 2000 :

- Obtention par la mairie des locaux qui devaient abriter le marché pour servir de Maison de Quartier.
- dotation de fond du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) et le PELCP (Programme Élargi de Lutte Contre la Pauvreté) d'une somme de 16 Millions de Francs CFA pour la rénovation de la Maison de Quartier.
- Obtention par la Mairie des locaux pour la mise en place d'une Unité de Transformation Fruits et Légumes

### → 2003 :

- Inauguration de la Maison de Quartier par le Ministre Maimouna SOURANG NDIR et dotation d'un moulin à mil. Celui-ci est resté deux ans sans être utilisé à cause de l'absence d'un local approprié. En un moment, tous les groupements du quartier se sont regroupés pour réfléchir ensemble sur l'obtention d'un lieu qui pourra accueillir le moulin à mil afin qu'ils puissent bénéficier pleinement de ses services. Seuls quatre groupements ont accepté de cotiser pour prendre en charge les frais de loyer, du gasoil et du salaire du gérant. Un an plus tard, vu que le moulin à mil ne rapportait pas de bénéfice et qu'il tombait tout le temps en panne et avec le consentement de tous les groupements, il a été décidé de vendre la carcasse à 50 000 francs CFA.
- Mise en place d'une mutuelle de santé par le Conseil de Quartier avec l'association PROMUSAF. Cette mutuelle de santé était une initiative du Conseil de Quartier. Ce dernier après une participation à une journée de sensibilisation sur les avantages d'une mutuelle à Diamaguène, a commencé à démarcher afin d'en faire bénéficier aux habitants de son quartier. Pour cela, il fallait d'abord organiser une journée de sensibilisation et obtenir au moins 50 adhérents pour créer la mutuelle. et chaque adhérent cotisait en même temps 1000 francs CFA. ce fut une réussite, le Conseil de Quartier s'est retrouvé avec 108 adhérents. Et avec l'appui de l'association PROMUSAF (Programme d'appui aux mutuelles de santé), la mutuelle a été mise en place et les cotisations étaient fixées à 500 francs CFA par habitants et cette somme devrait couvrir 5 personnes. Cependant, seulement 7 mois après son fonctionnement, les adhérents ont cessé de cotiser à cause d'un certain nombre de problèmes au niveau de la gestion (certaines personnes bénéficiaient illégalement des

services) ajoutés au manque de solidarité entre les habitants (ceux qui tombaient moins souvent malades refusaient de cotiser au profit d'autres). Tout ceci a conduit à la fermeture de la mutuelle de santé.

→ 2004 :

- Mise en place des cours d'alphabétisation par le GIE TOSTANE
- Élaboration du Manuel de Procédures et du règlement intérieur de la Maison de Quartier

→ 2005:

- Formation des agents de relais communautaires sur le domaine de la santé (vaccination, sensibilisation sur la prévention de certaines maladies infantiles comme le paludisme, les maladies buccodentaires, les maladies diarrhéiques, la malnutrition avec le Programme de Nutrition Communautaire) par PLAN International. ce projet a été initié et porté par le PLAN et la Commune de Saint-Louis. L'objectif était de sélectionner 3 relais communautaires (qui savaient lire, écrire et parler français) et de leur dispenser une formation nutritionnelle pour les enfants de 0 à 5 ans. Ainsi, le PLAN avait mis à leur disposition du riz, du sucre, de l'huile et beaucoup d'autres denrées alimentaires soit une valeur de 300 000 francs CFA.

Ainsi, les relais communautaires (qui étaient rémunérés 30 000 francs CFA/mois) se chargeaient de cuisiner au sein de la Maison de Quartier des plats qui contenaient les valeurs nutritionnelles nécessaires pour chaque enfant et ensuite les revendaient aux parents soit 25 francs CFA/un repas. A cette occasion des matériels de cuisine et de restauration ont été attribués par le PLAN. Des

cadeaux étaient distribués durant les fêtes aux enfants des parents qui suivaient régulièrement le poids de leurs enfants. Toutefois, le projet devait durer 4 ans, et la commune avait promis d'assurer sa pérennisation. A la fin du projet, la commune n'a pas respecté ses engagements et par manque de moyens financiers la cantine a dû cesser ses activités.

→2010 :

- Actions de nettoyage et d'assainissement du quartier en partenariat avec la Mairie de Saint-Louis et l'association Saint-Louis Ville Propre.

## 2.3 Trombinoscope Conseil de Quartier des Eaux-Claires Diaminar Année 2010



**Magueye GUEYE**  
Président



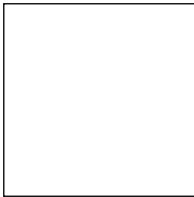
**Vice-président**  
Birahim Samba



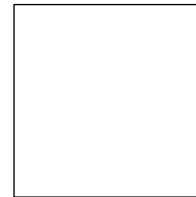
**Mouhamadou  
Moustapha FALL**  
Secrétaire  
Général



**Mody Samba SALL**  
Secrétaire Adjoint



**Ahmadou FALL**  
Trésorier Général



**Mbayang LO**  
Trésorière Adjointe



**Sokhna SECK**  
Président de la  
Commission  
Santé/ Action  
Sociale



**Malik DIA**  
Président de la  
Commission  
Education/ Formation



**El hadji Malick  
KANE**  
Commission  
habitat



**Mamadou N'DIAYE**  
Commission des  
Sages



**Caro FALL**  
Animatrice de Secteurs



**Coumba BA**  
Commission  
Environnement  
Assainissement

### *3°) La Maison de Quartier*

#### **3.1 Genèse du projet**

Dans le cadre de la décentralisation et de l'implication des populations dans le développement de leur quartier, la Commune de Saint-Louis a entrepris depuis 1995 une politique de mise en place de Conseils de Quartier, destinés à être des relais locaux de développement dans les quartiers.

Ce travail a été confié à l'Agence de Développement Communal (ADC), qui l'exécute par le biais du Programme de Renforcement et d'Appui au Développement des Quartiers (PRADEQ). L'action de ce celui-ci consiste à appuyer les initiatives d'autopromotion portées par les acteurs locaux dans la prise en charge du développement de leurs quartiers à travers la mise en place d'un mécanisme de gouvernance locale, transparent et démocratique, à savoir le Conseil de Quartier (CQ).

Ainsi, le projet Maison de Quartier est l'aboutissement d'un long processus de structuration des acteurs du quartier, de planification du développement communautaire, et enfin de montage de projets

## 3.2 Projet global et principes d'action

Située dans le Faubourg de Sor, la Maison de Quartier des Eaux Claires/Diaminar, a été inaugurée en 2003. C'est une initiative du Conseil de Quartier mais elle est destinée à animer la vie sociale et culturelle de l'ensemble des habitants du quartier. C'est une structure communautaire qui vise à améliorer les conditions de vies des populations.

Le travail réalisé ci-après consiste à capitaliser les différentes définitions des enjeux d'une Maison de Quartier à Saint-Louis.

### → Capitalisation des ateliers Réciprocité de 2003 :

En janvier 2003, un collectif de personnes-ressources franco-sénégalais s'est réuni afin d'échanger autour de leur pratique et de leur action citoyenne. Ces ateliers ont réuni des acteurs du Nord Pas-de-Calais et des acteurs de la région de Saint-Louis dans le cadre du projet « Réciprocité ».

Ce projet avait comme objectif d'intensifier la mise en lien des populations afin d'enrichir les pratiques au Nord comme au Sud. Parmi les participants, à ce projet, on a pu retrouver des membres de l'association Ch'ti Teranga ainsi que des membres du Conseil de Quartier des Eaux Claires/Diaminar. Ces temps d'échange et de partage ont permis de réfléchir autour de la définition de la « Maison de Quartier ».

Selon les ateliers « Réciprocité », une maison de quartier :

- peut être définie comme « un équipement où doit s'effectuer en priorité un travail social familial, se coordonner des activités médico-sociales et socio-éducatives en vue de mettre à la disposition des familles les moyens de remplir leur rôle. » A ce titre, « son action globale », si elle s'adresse à toute

la population, doit être particulièrement orientée vers les moins favorisés, socialement ou culturellement. »

Ainsi, une maison de quartier:

- est un équipement de quartier d'animation globale ayant obligation de prendre en compte les difficultés économiques des familles et des jeunes et de répondre en priorité aux problèmes sociaux des populations les moins favorisées.
- Elle a une vocation familiale et pluri générationnelle, consistant notamment à aider les familles dans l'exercice de leur responsabilité parentale mais également dans leur vie économique et sociale.
- Elle est un lieu d'animation de la vie sociale et doit donc favoriser et susciter la participation des usagers et des habitants à la définition des besoins et aux prises de décision, mais également promouvoir la vie associative.
- Elle est un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices. Elle doit faire en sorte d'associer les collectivités locales, les associations, les institutions et les travailleurs sociaux à l'élaboration puis à la mise en œuvre de son projet. En outre, la Maison de Quartier doit promouvoir et soutenir les interventions ponctuelles (insertion, femmes, jeunes...) susceptibles d'éviter l'isolement et la ségrégation.
- Elle est un équipement « généraliste », en raison d'un type de public ou d'un champ d'action précis. Une maison de quartier se distingue des équipements spécialisés, auxquels elle n'a pas lieu de se substituer. A ce titre, son action est collective et non individuelle en ce qu'elle s'adresse à des groupes d'individus, les habitants du territoire, dont la participation active se doit d'être toujours sollicitée et non à des individus, isolés ou non.

En même temps, elle se doit de développer une action globale, déclinée en activités particulières, dans une double

proximité : l'une géographique, le territoire, et l'autre socioculturelle, la relation de voisinage, pour ne pas dire « d'intimité » parce que nécessairement de confiance et de respect. Elle doit s'attacher à faire en sorte que son action soit complémentaire de celles menées par divers services publics, notamment ceux de la Commune, sans pour autant se substituer à eux.

Si elles sont de nature fondamentalement sociale, ces activités ne sont pas exclusives du loisir, du sport, de la culture... et s'inscrivent nécessairement dans une démarche globale et cohérente, celle d'un projet construit avec les habitants et acteurs du territoire et mené pour les habitants du territoire.

La Maison de quartier a plusieurs objectifs :

- doter le Conseil de Quartier d'un lieu lui permettant de jouer son véritable rôle d'animation, de coordination et de promotion du développement local du quartier.
- offrir aux organisations communautaires de base et groupements professionnels un lieu leur facilitant la mise en œuvre d'activité de formation, d'éducation.
- permettre aux habitants de disposer d'un lieu d'échange, de communication, de divertissement et de rencontre.
- créer un lieu de formation professionnelle polyvalent pour les jeunes et les femmes dans différents domaines.

Pour résumer, la Maison de Quartier peut être définie comme une structure mise en place par les populations à travers leurs associations, les personnes-ressources, les délégués de quartier, les élus et la municipalité par le biais du Conseil de Quartier.

Elle peut avoir comme vocation et comme principe d'action d'accueillir et promouvoir des activités d'animation, de formation,

d'échange, d'écoute, d'orientation et d'impulser le développement local. En somme, la Maison de Quartier doit être un local multidimensionnel permettant au conseil de quartier de jouer son rôle d'animation, de coordination et de promotion du développement local.

→ Le Manuel de Procédures des Maisons de Quartier :

Suite à ces ateliers, la même année, un Manuel de Procédures des Maisons de Quartier a été mis en place par l'Agence de Développement Communal de la Ville de Saint-Louis.

Selon ce guide, la Maison de Quartier est « un espace multidimensionnel permettant aux Conseils de Quartier de se donner une visibilité dans le quartier et de jouer son véritable rôle d'animation et de promotion du développement local, en relation avec les Organisations Communautaires de Base, le délégué et les élus du quartier ». C'est un outil au service des populations qui permet aux populations de disposer d'un cadre formalisé et adéquat pour la promotion et l'animation du développement communautaire. La Maison de Quartier peut être un pôle d'animation socioculturel, de formation, d'animation, de promotion du développement local et aussi un relai d'Etat Civil.

C'est une structure à but non-lucratif. L'ensemble des activités qui ont lieu en son sein doivent avoir un caractère social, éducatif, formatif ou culturel et s'adresser en priorité aux habitants et aux usagers des quartiers. La Maison de Quartier a des orientations sociales et ne doit pas se poser en concurrence aux activités économiques du quartier.

Les orientations de la Maison de Quartier sont fixées par le Comité Directeur du Conseil de Quartier qui fait office de Conseil d'Administration de la Maison de Quartier. Le fonctionnement de la Maison de Quartier est assuré par un personnel administratif,

supervisé par une Commission de Suivi et de Contrôle, sous la direction du Bureau du Conseil de Quartier.

Ainsi, les trois acteurs principaux sont :

- le Conseil de Quartier
- la Commission de Suivi et de Contrôle
- le Personnel administratif

Le Conseil de Quartier met en place un projet pour sa Maison de Quartier en identifiant les besoins des associations et des habitants du quartier. Le Comité Directeur fait office d'Assemblée Générale de la Maison de Quartier. Il s'assure des conditions de son exploitation à travers son Bureau par l'intermédiaire d'une Commission de Suivi et de Contrôle. Le personnel est composé de salariés et de bénévoles nommés par le Bureau du Conseil de Quartier après avis de la commune par le biais de l'Agence de Développement Communal.

### 3.3 Historique du projet Maison de Quartier des Eau-Clares/Diaminar

Le Conseil de Quartier des Eaux Claires/Diaminar a été créé en 1996. Après avoir mis en place diverses actions, le Conseil de Quartier s'est vu confronté à un problème majeur : il ne disposait pas d'endroit lui permettant de se réunir et de mener des activités régulières. C'est ainsi que le Conseil de Quartier a donc jugé nécessaire de démarcher afin de pouvoir trouver un lieu qui lui permettrait de proposer des initiatives pour les populations.

Au sein du quartier, il existait un bâtiment public qui devait servir de marché et qui n'a jamais été occupé à cause de son étroitesse. Le Conseil de Quartier a donc entrepris des démarches auprès des autorités municipales dans le but de pouvoir disposer de ces lieux afin de les faire revivre pour le bénéfice de toute la communauté.

Ainsi, en 2000, le Conseil de Quartier des Eaux-Claires/Diaminar s'est vu affecter les locaux pour servir de Maison de Quartier.

En 2002, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) à travers le Programme Élargi de Lutte Contre la Pauvreté (PELCP), le Conseil de Quartier a reçu une enveloppe de 16 millions de francs CFA pour la rénovation des lieux. Toutefois, depuis le départ, la Maison de Quartier reste non équipée.

#### → Quelques dates importantes :

##### →2000 :

- Obtention par la mairie des locaux qui devaient abriter le marché pour servir de Maison de Quartier.

##### →2002

- Dotation de fond du PNUD et le PELCP (16 Millions de Francs CFA) pour la rénovation de la MQ.

→2003 :

- Inauguration de la MQ par le Ministre Maimouna SOURANG NDIR et dotation d'un moulin à mil.

### 3.4 Jumelage avec Lille-Moulins

Moulins et Eaux-Clares/Diaminar cherchaient chacun à créer des liens pour le renforcement de la coopération décentralisée Lille/Saint-Louis dans les quartiers. C'est ainsi que, dans le but de développer le jumelage entre le quartier de Moulins et des Eaux-Clares/Diaminar (ECD), des membres des Conseils de Quartier (CQ) de Moulins et des Eaux-Clares/Diaminar se sont mobilisés pour travailler sur la mise en place d'un programme d'échanges de jeunes. Ainsi, un groupe de jeunes du centre social Marcel Bertrand a été mobilisé pour travailler sur un projet d'échanges avec des jeunes du quartier des Eaux-Clares/Diaminar. Ils travailleront sur un projet vidéo à Moulins et seront encadrés par l'association « De la suite dans les images ».

Cette vidéo servira de support à la découverte du quartier de Moulins lors de leur séjour au Sénégal. De leur côté, les jeunes des Eaux-Clares/Diaminar travailleront également sur une vidéo pour présenter leur quartier et seront encadrés par l'association « Guiss Guiss Adouna ». Les deux vidéos seront projetées à Saint-Louis lors de la venue des jeunes. Lors de ce séjour, les jeunes lillois et Saint-Louisiens travailleront sur un projet vidéo commun qui consistera à filmer les événements du quartier (les navétanes : tournoi de Football durant la saison des pluies, les fêtes, les cérémonies, les sabars...)

Les associations « VIJAMIX » et « GUISS GUISS ADOUNA » encadreront les deux groupes dans ce travail qui profiteront du studio d'animation « Sénég'anim » basé dans le quartier de Darou.

Chaque groupe aura en sa possession les rushes de ce qui aura été filmé et les travailleront de leur côté pour réaliser un nouveau documentaire. Lors de l'échange retour, en 2011, les deux

documentaires pourront être présentés à Moulins auprès des acteurs du quartier, lors d'une manifestation culturelle organisée par les habitants du quartier.

Ces échanges ont pour objectif d'arriver à terme à l'officialisation d'un jumelage entre les deux quartiers et donc entre leurs habitants. Cet échange permettra aussi d'une part à la population Eaux-Clares/Diaminar de bénéficier d'un matériel informatique et d'autre part de réfléchir ensemble sur comment intensifier les liens des deux Quartier par la mise en place de différentes formes d'activités.

### 3.5 Partenaires de la Maison de Quartier des Eaux-Clares/Diaminar

→ Partenaires du Nord :

- Ch'ti Teranga :

Ch'ti Teranga est une association culturelle franco sénégalaise. Elle agit depuis 10 ans, dans différents domaines, basés sur l'équité et la découverte des cultures sénégalaises. L'association est installée à Lille et mène ses activités dans la région Nord Pas de Calais. L'association donne des cours de danse et de percussion sabar. Les artistes de l'association, griots et danseuses, travaillent également sur des spectacles liés à cette tradition. Ch'ti Teranga propose et participe donc à de nombreuses manifestations culturelles et sportives : Wazemmes l'Accordéon, La semaine de la Solidarité internationale, Focus avec la halle de Glisse ... Elle mène également des ateliers de sensibilisation : à la culture sénégalaise avec les ateliers du chêne et du baobab (éco-jouet, teinture, clic l'Afrique ...) aux cultures traditionnelles et urbaines avec les ateliers Macad'Ame (Danse sabar, danse hip hop, slam, conte ...). Enfin, Ch'ti Teranga travaille sur des projets de coopération : à Saint-Louis autour de la démocratie participative, des échanges culturels, du patrimoine immatériel, des conseils de quartier et de la maison de quartier de Diamaguène. Sur le département de Dagana au nord du Sénégal, où nous faisons de l'appui pour le développement d'activités culturelles et sportives à destination des jeunes.

- Maison de Quartier de Lille-Moulins :

La Maison de Quartier de Lille-Moulins est situé au coeur du quartier Moulins à Lille. Elle met en place différents projets et propose des activités à destination des habitants du quartier, quelque soit leur âge.

→ Partenaires du Sud :

• Commune de Saint-Louis :

L'actuel Maire de la Commune de Saint-Louis est Monsieur Abiboulaye Cheikh Bamba Dièye. Il est élu depuis 2008. Dans le souci d'une politique de démocratie participative et de développement local, la Commune de Saint-Louis encourage la mise en place de Conseils de Quartier et les soutient à travers l'intermédiaire de l'Agence de Développement Communal. Les Maisons de Quartier résultent aussi d'une volonté municipale de mettre en place des lieux communautaires suscitant les dynamiques associatives et la mobilisation citoyenne.

• PROMUSAF :

C'est un programme d'appui aux mutuelles de santé. Les mutuelles de santé sont des organisations communautaires mises en place par des groupes sociaux pour répondre à un besoin de prise en charge des maladies. Elles reposent sur des principes tels la gouvernance démocratique, l'autonomie et la liberté, l'épanouissement de la personne, la non-lucrativité, la solidarité et la responsabilité dans la gestion. Le but de la mutuelle est de permettre à chacun de ses membres et à leurs personnes à charge d'accéder à des soins de santé de qualité. Elle veut donc, avant tout, supprimer les barrières financières et, si nécessaires, les barrières géographiques à l'accès à ces soins. Les mutuelles de santé sont encouragées actuellement comme un moyen d'étendre l'accès financier aux soins de santé pour les secteurs non formels et pour les populations démunies des pays en développement.

• Le Partenariat de Saint-Louis :

Née en 1981 suite au jumelage initial entre les villes de Lille et de Saint-Louis du Sénégal (1978), l'association s'est d'abord investie dans

l'envoi de matériel et l'organisation de chantiers de jeunes. Dès les années 90, elle structure ses actions en répondant aux besoins des populations Saint-lousiennes, en envoyant des volontaires sur place. Aujourd'hui, nous intervenons dans le cadre de la coopération décentralisée entre les collectivités locales du Nord et du Sud mais aussi sur financements privés. Le Partenariat est un mobilisateur et un catalyseur des initiatives de Lille et du Nord-Pas de Calais en direction des pays du Sud et en particulier le Sénégal, le Maroc et la Mauritanie. Depuis 1996, le Partenariat sensibilise les élèves de Lille et du Nord-Pas de Calais à la citoyenneté internationale à travers son programme d'éducation au développement, et depuis 2006 grâce à GAIA centre de formation et d'éducation au développement unique en France. Chaque année, ce centre permet de sensibiliser près de 10.000 personnes.

- **Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)**

Il tire son fondement du Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP) II et de l'Organisation Mondiale de Développement (OMD). Il vise à renforcer la lutte contre la pauvreté et la création de richesse conçue dans la perspective d'une croissance pro-pauvre et durable (promotion des moyens d'existence durables liés à la préservation de l'environnement) et le renforcement de la gouvernance et du développement décentralisé et participatif.

- **PLAN International Sénégal**

Il a pour objectif d'assurer le développement et l'épanouissement de l'enfant au Sénégal à travers, en particulier, une meilleure santé, des opportunités d'éducation diversifiées et accrues, un cadre de vie sain et sûr, des ressources familiales accrues. Cet organisme vise à créer un processus de développement à la base et approche communautaire dans le

cadre d'un partenariat avec les communautés mais aussi avec d'autres structures impliquées dans le développement.



## B- Le projet Maison de Quartier 2010-2012 :

### *1°) Etat des lieux 2010 :*

#### 1.1 Etat général des locaux

La Maison de Quartier Eaux-Claires/Diaminar reste inoccupée depuis son inauguration en 2003. Ceci s'explique par le fait qu'aucun dispositif n'a été mis en place pour équiper la Maison de Quartier afin d'en faire un lieu vivant. Aujourd'hui, sept années après, les locaux de la Maison de Quartier se trouvent dans un état de dégradation avancée : les murs et les plafonds sont fissurés ce qui provoque l'écoulement des eaux durant la saison des pluies, la peinture est défectueuse à cause de la salinisation du sol et le plafond tombe en ruine (photos avec légende ci-dessous).

#### Plafond en ruine





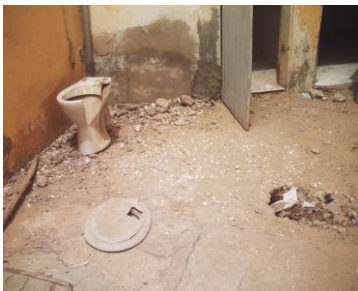
Peinture défectueuse à cause de la salinité du sol



Façade de la Maison de Quartier



## Toilettes de la Maison de Quartier



## Façade de l'Unité de Transformation Fruits et légumes



En effet, vu l'état des locaux de la Maison de Quartier Eaux-Claires/Diaminar, un problème de sécurité se pose. Ce faisant, l'insécurité grandissant des lieux constitue un frein pour l'accueil du public et la mise en place d'activités d'où une nécessaire réhabilitation. Dans ce souci, nous avons fait appel à

trois entrepreneurs différents pour réaliser le devis de rénovation de la Maison de Quartier. Ceci nous permettra d'avoir plus d'objectivité sur l'estimation du coût des travaux (Devis voir page 60, 61, 62).

## 1.2 Difficultés de dynamisation des activités

La Maison de Quartier Eaux-Claires/Diaminar depuis son inauguration n'a jamais abrité d'activités et pourtant son rôle premier consiste à être un lieu de rencontre et de d'échanges pour les différentes organisations communautaires de bases existantes dans le quartier. Cette situation s'explique par le fait qu'il a une absence d'équipement et sans un minimum de matériel aucune activité génératrice de revenu ne peut s'y tenir à part la location des salles pour des soirées dansantes ou des réunions.

A cela s'ajoute le problème du bénévolat qui constitue un frein majeur dans le processus de dynamisation de la Maison de Quartier. En effet, tout juste après son inauguration, il y avait un coordinateur qui se chargeait de gérer l'ensemble des activités qui s'y déroulaient. Ce dernier, à la longue, a du cessé ces activités bénévoles pour accepter un poste salarié.

En outre, notons aussi le manque de moyens et de fonds de départ pour proposer des activités qui peuvent générer des bénéfices et assurer leur pérennisation.

### 1.3 Réflexion collective sur le fonctionnement de la Maison de Quartier et sur des perspectives d'activités

Dans le soucis de réfléchir ensemble sur la réhabilitation de la Maison de Quartier, nous avons procédé à la mise en place d'un groupe de volontaires composé du Conseil de Quartier et de Organisations Communautaires de Base chargé de réfléchir sur les problèmes et les besoins de la Maison de Quartier (humains, matériels, financiers) durant des ateliers participatifs hebdomadaires.

Ces ateliers participatifs se sont tenus tous les mardis à 10h30mn dans la Maison de Quartier Eaux-Claires/Diaminar et réunissaient le Conseil de Quartier et les différents acteurs de développement du quartier. Un plan pour orienter la réflexion autour de trois grands axes a été très tôt établi : réhabilitation de la Maison de Quartier, attentes et propositions.

Les participants :

- le Comité directeur de la Maison de Quartier
- Ch'ti Teranga
- l'Unité de Transformation Fruits et Légumes

Les dates de rencontres ont été réparties comme suit :

- le 05/05/ 2010 : faire une présentation de la mission du stage dans le cadre des « projets Maison de Quartier », définition de notre axe d'intervention, comprendre le fonctionnement du centre social et de l'unité de transformation et proposer la réouverture de la Maison de Quartier.
- Le 11/05/ 2010 : Identifier les ressources du territoire, conscientiser les habitants sur les ressources à valoriser,

réorganiser l'espace disponible pour la mise en place d'activités (bibliothèque, cyber, une salle de sport, un baby foot, salle polyvalente).

- Le 18/05/ 2010 : lister les travaux de rénovation et les besoins en matériels pour le bureau du Président du Conseil de Quartier et du Secrétaire Général et de la bibliothèque.
- Le 25/05/2010 : lister les besoins humains et matériels pour la mise en place d'un cyber, d'une salle de sport et d'un baby foot.
- Le 01/06/2010 : Réflexion sur la mise en place d'activités dans la salle polyvalente.
- Le 08/06/2010 : identification des besoins humains et matériels pour la mise en place d'une case des Tout-petits.
- Le 16/06/2010 : Réflexion sur la rénovation de l'Unité de Transformation Fruits et Légumes (UTFL) et accueil du premier entrepreneur pour les devis de la Maison de Quartier et de l'Unité de Transformation de Fruits et Légumes.
- Le 22/06/2010 : Accueil du deuxième entrepreneur
- Le 29/06/2010 : Accueil du troisième entrepreneur

## ***2°) Propositions d'activités et perspectives de développement par les habitants des Eaux-Clares Diaminar***

Dans ces ateliers, des activités qui répondent aux besoins des populations ont été ressorties: ci-après, liste développée.

Il a été également relevé des difficultés de fonctionnement. Les habitants ont proposé de mettre en place un fonds de roulement pour l'unité et pour la Maison de Quartier. Ceci leur permettra de fonctionner au moins durant la phase-test (6 mois) et de collecter les bénéfices pour assurer la pérennisation des activités.

## 2.1 Bibliothèque

Dans le souci de réhabiliter la Maison de Quartier Eaux-Clares/Diaminar et d'en faire un lieu de rencontre des jeunes et des différentes associations de développement du quartier, il a été décidé d'un commun accord de mettre en place une bibliothèque. Ceci permettra de renforcer les capacités des jeunes en leur dotant d'outils pédagogiques de proximité nécessaire à leur instruction.

Ainsi, pour la mise en place d'une bibliothèque, il faudra comme matériels

- 03 étagères pour les livres
- 01 table et 01 chaise (existe déjà) pour le gérant
- 10 chaises et 2 grandes tables pour consultation sur place.

Pour la gestion : l'inscription sera annuelle, une carte de lecteur sera délivrée aux bénéficiaires et sera renouvelée tous les mois (pour le montant de 500 francs). Le renouvellement des livres se fait au maximum tous les quinze jours.

Un groupe de jeunes du quartier fera des permanences à tour de rôle pour garder la bibliothèque. Et en retour, l'accès à la bibliothèque leur sera gratuit et après chaque permanence, chacun gagne une heure d'internet dans le cyber.

L'une des pièces de la Maison de Quartier a été définie comme l'endroit le plus approprié à recevoir la bibliothèque. (voir le plan de la nouvelle organisation spatiale page 58)

Par ailleurs, ces ateliers nous ont aussi permis de réfléchir au coût de cette bibliothèque (voir budget d'activités en page 62)

## 2.2 Cyber centre

La mise en place d'un outil informatique permettrait de développer un partenariat durable entre l'association Ch'ti Teranga, le Conseil de Quartier de Lille-Moulins et le Conseil de Quartier des Eaux-Clares/Diaminar en facilitant la communication.

Les habitants Eaux-Clares/Diaminar sont obligés de se rendre dans d'autres quartiers pour accéder à l'outil informatique. Ainsi, après concertation et au vu des besoins identifiés, la mise en place d'un cyber dans la Maison de Quartier Eaux-Clares/Diaminar serait très intéressante et serait en même temps pour la Maison de Quartier une activité génératrice de revenu.

Pour l'équipement du cyber, il faudra :

- 01 imprimante
- 01 scanneur
- 01 photocopieur
- 10 ordinateurs
- 02 grandes tables pour les ordinateurs et 02 tables moyennes (01 pour servir de bureau pour le gérant et 01 pour le scanneur)
- 20 chaises
- 01 pendule
- 01 logiciel de limitation de temps pour l'internet

Par ailleurs, soulignons que pour limiter les dépenses, le coordinateur sera aussi le gérant du cyber. Toutefois, il faut prévoir une formation pour le gérant.

Pour l'accès à l'internet, l'heure sera taxée à 200 francs CFA et à 100 francs les demi-heures.

La photocopieuse quant à elle est fixée à 50 francs CFA par page et un rabais de 50% sera fait pour celui qui photocopie plus de dix pages.

Pour saisir et imprimer un document, la page est à 500 francs.

Par contre l'impression uniquement est fixée à 250 francs/page.

Pour scanner un document la page est à 100 francs.

## 2.3 Salle de sport

Ensuite, l'installation d'une salle de sport et d'un baby-foot fera de la Maison de Quartier un lieu d'attraction et de rencontre des jeunes, des Organisations Communautaires de Base et des différents acteurs de développement du quartier.

Ainsi, pour l'équipement de la salle de sport :

- 01 machine de musculation bras
- 01 machine de musculation bras et jambes
- 02 barres fixes
- 02 vélos
- 02 paquets de poids de différents kilos
- 10 cordes
- 01 sac de frappe et 02 paires de gants
- 20 tapis de gymnastique
- Des tapis en cuir pour carreler la salle

Le CQ et les OCB vont désigner un jeune sportif du quartier qui sera le gérant de la salle de sport. Il sera bénévole et se chargera d'orienter, de diriger et de conseiller les personnes qui fréquenteront la salle. L'abonnement sera 2000 francs/mois et sera géré par le coordinateur.

## 2.4 Baby foot

En ce qui concerne le baby-foot, ils le veulent automatique et mobile. Il sera posé dans la cour, et permettra au coordonnateur d'être libre dans ses fonctions et restera le superviseur général. Le tarif sera à 25 francs CFA/ la partie.

## 2.5 La salle polyvalente

En ce qui concerne la salle polyvalente, elle abritera tous les matins « la case des tout-petits » du lundi au vendredi. Pour les après-midis et les week-ends, elle sera louée à l'occasion des réunions, des regroupements, des cérémonies de mariages et de baptêmes, des soirées dansantes et autres.

Le tarif pour la location sera différent selon le demandeur et la nature de l'activité. Si c'est une association ou un groupement qui fait partie du Conseil de Quartier des Eaux-Clares/Diaminar qui veut disposer de la salle pour une rencontre, le tarif est à 1000 francs CFA. Par contre, le prix s'élève à 5000 francs CFA si l'activité se trouve être une soirée dansante.

Toutefois, si le demandeur ne fait pas partie du Conseil de Quartier, le tarif sera fixé à 2000 francs CFA pour une rencontre et à 10 000 francs CFA s'il s'agit d'une soirée. Une caution de 10 000 francs CFA devra être versée en guise de garantie pour la réparation éventuelle de dommages.

Pour ce qui est de l'équipement de la salle, nous aurons besoin :

02 grandes tables

02 bâches

100 chaises

10 nattes

Matériel pour la sonorisation

## 2.6 Case des Tout-petits

La mise en place d'une case des tout-petits s'avère plus que jamais nécessaire. En effet, Eaux-Clares/Diaminar regroupe trois sous quartier : Léona 2, Eaux-Clares et Diaminar. Il existe déjà en son sein deux écoles maternelles. Toutefois, elles sont inaccessibles aux petits enfants des Eaux-Clares/Diaminar à cause du coût élevé de l'inscription (12 000 francs CFA) et des mensualités (5000 francs CFA).

Eaux-Clares/Diaminar est l'un des quartiers de Saint-Louis où la pauvreté sévit le plus. Ses habitants vivent au jour le jour et ne peuvent pas se payer le luxe d'inscrire leurs enfants dans ces maternelles. Ce faisant, la mise en place d'une case des tout-petits dans la Maison de Quartier Eaux-Clares/Diaminar serait plus que bien venue et permettrait aux enfants de bénéficier d'un enseignement préparatoire qui est nécessaire à leur éducation.

C'est dans l'optique de répondre à ce besoin que deux classes seront ouvertes pour les premières années (petite et moyenne section). Les classes seront logées dans la salle polyvalente et celle qui se trouve juste à côté, tous les matins de 09h à 12h.

Deux monitrices seront formées pour l'encadrement des enfants. L'inscription sera fixée à 2000 francs CFA par élève, en plus de l'avance du premier et du dernier mois. La mensualité sera à 1000 francs CFA afin qu'elle puisse être accessible à n'importe quels habitants du quartier. Elle sera également versée par tranche au prix de 50 francs CFA/jour.

L'effectif de chaque classe sera 25 d'où un total de 50 enfants en tout. La première classe sera constituée d'enfants âgés de 03 ans (petite section) et la seconde sera composée d'enfants âgés de 04 ans (moyenne section).

Les revenus récoltés avec les inscriptions seront versés au Conseil de Quartier et serviront à entretenir la Maison de Quartier. Pour ce qui

est de la mensualité, elle sera partagée entre les monitrices avec 20 000 francs CFA chacune et les 10 000 francs CFA restants seront mis à la disposition du Conseil de Quartier pour le fonctionnement de la Maison de Quartier. Un comité de gestion différent du Conseil de Quartier sera créé pour piloter les activités de la case des tout-petits. Il comptera comme une association faisant partie intégrante du Conseil de Quartier.

Avant tout, il faudra refaire les sanitaires tout en prenant en compte les règles d'hygiène exigées pour accueillir une case des tout-petits.

En ce qui concerne le matériel, ils auront besoin :

- Tables et chaises pour enfants (50)
- Grandes nattes (10)
- Bassines, seaux, balais, serpillères (06)
- Raclettes (04)
- Pots de chambre (10)
- Caisses eau de javel, détergent (06 GM)
- Caisses savon (06 GM)
- Poubelles (06)
- Corbeilles (06)
- Jouets, jeux, livres, peinture/pinceaux, ardoises, crayons noirs et couleurs, feutres, stylos, cahiers, feuilles et toute la fourniture nécessaire pour les monitrices.
- Bancs (10)
- Tables de bureau et chaises pour les monitrices (03)
- Tableaux (03)
- Casiers fixés au mur pour contenir les bagages (03)

Nous pourrions trouver d'éventuels partenaires constitués par des associations de jeunes de Moulins, qui pourront venir à Eaux-Clares/Diaminar échanger autour de la petite enfance.

Pour les blouses que porteront les enfants, le Conseil de Quartier

souhaiterait recevoir des tissus que des jeunes du quartier se chargeront de coudre gratuitement. Ceci permettra de faciliter l'accès à la maternelle à tous en les dispensant de payer la blouse au moins pour la première rentrée.

## 2.7 Bureau

Pour la liste des matériels pour le bureau du Président du Conseil de Quartier et du Secrétaire Général :

- 2 tables (01 existe déjà)
- 05 chaises et 02 fauteuils
- 01 étagère (existe déjà)
- 01 ordinateur
- Fournitures de bureau

## 2.8 La loge de gardien

Les membres du Conseil de Quartier choisiront un jeune du quartier pour assurer la sécurité de la Maison de Quartier tous les jours de 18h du soir à 09h du matin. Pour les autres heures de la journée, le coordinateur sera présent dans la Maison de Quartier. Le gardien sera rémunéré 30 000 francs CFA par mois et une petite pièce dans la Maison de Quartier lui servira de loge. Elle sera équipée d'un matelas, d'un lit pliant petit modèle (PM), d'une bouteille de gaz (PM).

### 3°) Unité de Transformation Fruits et Légumes

#### 3.1 Historique et fonctionnement

L'Unité de Transformation Fruits et Légumes des Eaux-Clares/Diaminar est constituée de femmes appartenant au groupement KHEKH AK GNAK. Elles ont reçu la formation en 2000. A ses débuts, elles ne disposaient pas de locaux pour exercer et c'est après l'inauguration de la Maison de Quartier qu'elles ont décidé de s'armer de volonté et de démarcher auprès de la Mairie pour l'obtention d'un site qu'elles ont identifié auparavant (qui est le prolongement de la Maison de Quartier).

La Commune a répondu favorablement à leur appel et a dégagé dans le Fond de Développement Durable (FDD) une somme de 1million de Francs CFA pour servir d'achat de matériels pour une rénovation partielle des lieux.

Par la suite, le POA (Programme Alimentaire) a doté l'Unité de matériels nécessaires à la transformation des fruits et légumes à valeur de 5 millions de Francs CFA : frigos, broyeuses, congélateurs, réfractomètre, soudeuses.

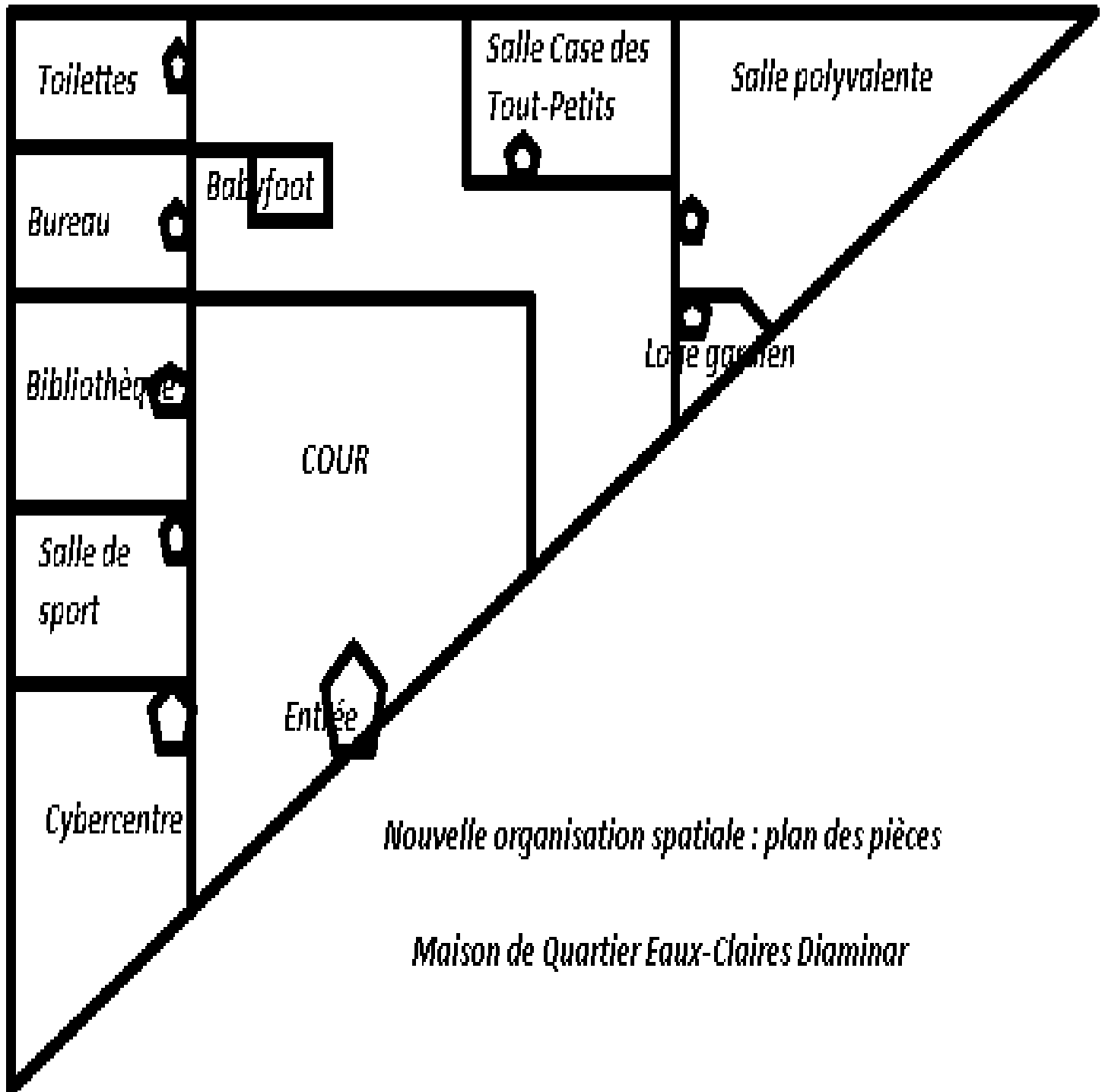
Le matériel est toujours en bon état, mais l'Unité manque cruellement de moyens financiers. Elle ne dispose pas de fond de roulement pour prendre en charge les factures d'électricité, d'eau. Les femmes se sont même organisées en cotisant chacune 500 francs CFA. Toutefois, ces cotisations ajoutées aux bénéfices tirés des recettes des produits ne suffisent pas pour régler les factures. En un moment, elles ont été obligées de résilier l'eau et l'électricité.

Nous pouvons aussi noter le problème du bénévolat, sans oublier que le marché est saturé et qu'elles rencontrent d'énormes difficultés pour écouler leurs produits. Pour palier à cet obstacle, les femmes de l'Unité voudraient avoir une licence

de vente pour pouvoir ainsi sortir leurs produits et les vendre à l'étranger. Elles ont même commencé à démarcher pour l'obtention de la licence. Cependant, un problème majeur se pose à savoir qu'il faut d'abord remplir un certain nombre de critères hygiéniques pour disposer d'une licence. L'état de délabrement des locaux, la peinture défectueuse, l'absence de toilettes, les murs fissurés ne font qu'aggraver la situation.

C'est dans ce souci, que nous avons jugé nécessaire de rénover les lieux et de construire des toilettes. Toutefois, pour relancer les activités de l'Unité, il faudra nécessairement mettre à la disposition des femmes un fond de roulement à valeur de 1 million de Francs CFA. Sinon, la rénovation des locaux ne servirait à rien car aucune activité ne peut s'y dérouler sans moyens financiers. Ce fond de roulement leur permettra d'être autonome financièrement le temps de faire des bénéfices et de se prendre en charge par la suite.

### 3.2 Nouvelle organisation spatiale : plan des pièces



**4°) Coût de l'action Maison de Quartier et Unité de Transformation Fruits et Légumes**

**4.1 Devis de rénovation de la maison de Quartier et de l'Unité de Transformation Fruits et légumes**

Devis 1

Cheikh Amadou Bamba SECK

Chef maçon Leona Colas X NGUEWEL

Tel : 77.246.09.01

<b>DEVIS 1</b>			
<b>Désignation</b>	<b>Matériel</b>	<b>Main d'œuvre</b>	<b>Total</b>
<b>Maçonnerie</b>	7969500	2000000	9969500
<b>Carrelage</b>	1614300	2054300	2054300
<b>Plomberie</b>	671100	861100	861100
<b>Peinture</b>	413850	738850	738850
<b>Electricité</b>	2153000	2653000	2653000
<b>Menuiserie</b>	2049743	2499743	2499743
<b>Total</b>	<b>14871493</b>	<b>3905000</b>	<b>18776493</b>

Devis 2

Doudou FALL

Maçon à Leona Eaux-claires

Sor Saint-Louis

Tel : 33.961.75.31 ou 77.318.33.00

**DEVIS 2**

<b>Désignation</b>	<b>Matériel</b>	<b>Main d'œuvre</b>	<b>Total</b>
<b>Maçonnerie</b>	10257306	2778000	13035306
<b>Carrelage</b>	1586600	480000	2066000
<b>Plomberie</b>	671100	190000	861100
<b>Peinture</b>	698500	250000	948500
<b>Electricité</b>	2153000	500000	2653000
<b>Menuiserie</b>	1996500	557600	2554100
<b>Total</b>	<b>17362406</b>	<b>4755600</b>	<b>22118006</b>

Devis 3

El Hadj Mamadou KANE

Directeur du Groupement de Techniciens de Bâtiment

Et de Voiries (GTBV)

Tel : 33.961.91.82 ou 77.641.21.78

Désignation	Matériel	Total
Maçonnerie	9119600	9119600
Carrelage	2760000	2760000
Plomberie	379500	379500
Peinture	1006200	1006200
Electricité	417000	417000
Menuiserie	1580000	1580000
Étanchéité	1975000	1975000
Total main d'œuvre	3122154	3122154
<b>Total</b>	<b>20359454</b>	<b>20359454</b>

## 4.2 Budget pour les activités de la Maison de Quartier

Dépenses d'activités en FCFA				
Descriptif de l'activité	Dénomination	Prix unitaire	Quantité	Total
Bibliothèque	Etagères	65000	3	195000
	Table moyen	80000	1	80000
	Chaises	4000	11	44000
	Livres	5000	200	1000000
	Grandes tables	120000	2	240000
			<b>Total Bibliothèque</b>	<b>1559000</b>
Cybercentre	Ordinateurs	350000	10	3500000
	Imprimante	60000	1	60000
	Scanner	50000	1	50000
	Petit matériel	65000	1	65000
	Photocopieuse	70000	1	70000
	Chaises	4000	20	80000
	Tables GM	120000	2	240000
	Tables PM	80000	2	160000
			<b>Total cybercentre</b>	<b>4225000</b>
Salle de sport	Machine de musculation bras et jambes	143500	2	287000
	Barres fixes	25500	2	51000
	Vélos de sport	111000	2	222000
	Paquets de poids	10000	2	20000
	Cordes	3500	10	35000
	Sac de frappe + Paires de gants	236000	1	236000
	Tapis gymnastique	3500	20	70000
	Tapis en cuir pour carreler la salle	8450	25	211250
				<b>Total Salle de sport</b>
Baby foot	Automatique GM	111000	1	111000
			<b>Total Baby foot</b>	<b>111000</b>
Case des Tout-Petits	Matériel pédagogique	130000	1	130000
	Jeux et jouets	100 000	1	100 000
	Tables pour enfants	7000	50	350000
	Chaises pour enfants	2000	50	100000
	Grandes nattes	12500	10	125000
	Pots de chambres	300	10	3000
	Savons caisses GM	4000	6	24000
	Raclettes	1500	6	9000
	Bassines	2000	6	12000
	Seaux	1000	6	6000
	Balais	250	6	1500
	Serpillères	600	6	6000
	Caisses de javel GM	7500	6	45000
	Caisses de détergent GM	4300	6	25800
	Poubelles GM	7500	6	45000
	Corbeilles	1500	6	9000
Petit matériel	65000		65000	
			<b>Total Case des Tout-Petits</b>	<b>956300</b>
Loge de gardien	Matelas PM	8000	1	8000
	Gaz PM	9000	1	9000
	Lit pliant	40000	1	40000
			<b>Total Loge de gardien</b>	<b>57000</b>
Bureau PCQ et SG	Tables de bureau	80000	1	80000
	Chaises	4000	5	20000
	Fauteuils	45000	2	90000
	Ordinateur	350000	1	350000
	Fournitures de bureau	75000		75000
			<b>Total Bureau</b>	<b>615000</b>
Salle polyvalente	Chaises	4000	100	400000
	Tables GM	120000	2	240000
	Tentes et bâches	225000	2	450000
	Nattes GM	12500	10	125000
	Sonorisation neuf et performant	950000	1	950000
			<b>Total Salle polyvalente</b>	<b>2165000</b>
			<b>Total dépenses activités en FCFA</b>	<b>10820550</b>

Dépenses d'activités en Euros					
Descriptif de l'activité	Dénomination	Prix unitaire	Quantité	Total	
Bibliothèque	Etagères	99,24	3	297,72	
	Table moyen	122,14	1	122,14	
	Chaises	6,11	11	67,21	
	Livres	7,64	200	1528	
	Grandes tables	183,21	2	366,42	
				<b>Total Bibliothèque</b>	<b>2381,49</b>
Cybercentre	Ordinateurs	537,99	10	5379,9	
	Imprimante	91,61	1	91,61	
	Scanner	76,34	1	76,34	
	Petit matériel	92,24	1	92,24	
	Photocopieuse	106,88	1	106,88	
	Chaises	6,11	20	122,2	
	Tables GM	183,21	2	366,42	
	Tables PM	122,14	2	244,28	
				<b>Total cybercentre</b>	<b>6479,87</b>
Salle de sport	Machine de musculation bras et jambes	219,09	2	42,18	
	Barres fixes	38,94	2	77,88	
	Vélos de sport	169,47	2	338,94	
	Paquets de poids	15,27	2	30,54	
	Cordes	5,35	10	53,5	
	Sac de frappe + Paires de gants	360,31	1	360,31	
	Tapis gymnastique	5,35	20	107	
	Tapis en cuir pour carreler la salle	12,9	25	322,5	
				<b>Total Salle de sport</b>	<b>1332,85</b>
Baby foot	Automatique GM	169,47	1	169,47	
			<b>Total Baby foot</b>	<b>169,47</b>	
Case des Tout-Petits	Matériel pédagogique	198,48	1	198,48	
	Jeux et jouets	152,68	1	152,68	
	Tables pour enfants	10,69	50	534,5	
	Chaises pour enfants	3,06	50	153	
	Grandes nattes	19,09	10	190,9	
	Pots de chambres	0,46	10	4,6	
	Savons caisses GM	6,11	6	36,66	
	Raclettes	2,3	6	13,8	
	Bassines	3,06	6	18,36	
	Seaux	1,53	6	9,18	
	Balais	0,39	6	2,34	
	Serpillères	0,92	6	5,52	
	Caisses de javel GM	11,46	6	68,76	
	Caisses de détergent GM	6,57	6	39,42	
	Poubelles GM	11,46	6	68,76	
	Corbeilles	2,3	6	13,8	
	Petit matériel	99,24		99,24	
				<b>Total Case des Tout-Petits</b>	<b>1610</b>
	Loge de gardien	Matelas PM	12,22	1	12,22
		Gaz PM	13,75	1	13,75
Lit pliant		61,07	1	61,07	
			<b>Total Loge de gardien</b>	<b>87,04</b>	
Bureau PCQ et SG	Tables de bureau	122,14	1	122,14	
	Chaises	6,11	5	30,55	
	Fauteuils	68,71	2	137,42	
	Ordinateur	534,36	1	534,36	
	Fournitures de bureau	114,51		114,51	
				<b>Total Bureau</b>	<b>938,98</b>
Salle polyvalente	Chaises	6,11	100	611	
	Tables GM	183,21	2	366,42	
	Tentes et bâches	343,52	2	767,04	
	Nattes GM	19,09	10	190,9	
	Sonorisation neuf et performant	1450,39	1	1450,39	
			<b>Total Salle polyvalente</b>	<b>3385,75</b>	
			<b>Total dépenses activités en EURO</b>	<b>16385,45</b>	